



adresse de Facturation

adresse de Livraison (si différente)

Tel : 09 74 53 34 26

www.venetes.fr

Fax : 09 72 11 27 74

email: dek-king@la-voile.com

SARL au capital de 8000 € - RCS Vannes 453 147 662 RM56

N° TVA Intracommunautaire FR 26453147662

**Chantier Naval des Vénètes**  
**ZA du Listy**  
  
**56190 AMBON**

**Tarif Public / Bon de Commande – juillet 2009**

Réf	Description	Longueur (m)	Prix unit TTC	Qté	Total TTC
<b>Lattes</b>					
WDK-100	50mm de large - joint de calfatage noir	2,25	18,91 €		
WDK-100-10	50mm de large - joint de calfatage noir	10	83,94 €		
WDK-101	50mm de large - sans calfatage	2,25	18,91 €		
WDK-101-10	50mm de large - sans calfatage	10	83,94 €		
WDK-102	50mm de large - bord arrondi - joint de calfatage noir	2,25	18,91 €		
WDK-102-10	50mm de large - bord arrondi - joint de calfatage noir	10	83,94 €		
WDK-103	50mm de large - bord arrondi - sans calfatage	2,25	18,91 €		
WDK-103-10	50mm de large - bord arrondi - sans calfatage	10	83,94 €		
WDK-104	70mm de large – nez de marche - Joint de calfatage noir	2,25	31,20 €		
WDK-105	70mm de large - bord arrondi - joint de calfatage noir	2,25	26,47 €		
WDK-105-10	70mm de large - bord arrondi - joint de calfatage noir	10	117,63 €		
WDK-106	125mm de large - bord droit - sans calfatage	2,25	47,27 €		
WDK-106-10	125mm de large - bord droit - sans calfatage	10	210,01 €		
WDK-107	Bande de calfatage noir profil en T	10	22,31 €		
WDK-108	3 bandes - 150mm - joints de calfatage noir	2,25	56,71 €		
WDK-108-10	3 bandes - 150mm - joints de calfatage noir	10	252,07 €		
WDK-109	70mm de large - joint de calfatage noir	2,25	26,47 €		
WDK-109-10	70mm de large - joint de calfatage noir	10	117,63 €		
WDK-110-10	70mm de large sans joint de calfatage	10	117,63 €		
WDK-111-10	45mm de large – bord arrondi – sans calfatage	10	75,62 €		
WDK-112	125mm de large – sans rainures - sans calfatage	2,25	52,54 €		
WDK-113	Nez de marche massif	5	92,27 €		
WDK-114-10	50mm de large – joint de calfatage noir – bords droits	10	83,94 €		
WDK-115-10	Bande d'espacement 4mm – noir	10	20,80 €		
WDK-116-10	55mm de large - bord arrondi - joint de calfatage noir	10	92,33 €		
<b>Colles</b>		<b>Consommation</b>			
WDK-X01	Stelmax transparente - 135 ml - collage de 10 à 15 lattes de 2,25m (1,2 m <sup>2</sup> par tube)	0,8 / m <sup>2</sup>	9,09 €		
WDK-X02	Stelmax noire - 135 ml - collage de 10 à 15 lattes de 2,25m (1,2 m <sup>2</sup> par tube)	0,8 / m <sup>2</sup>	12,29 €		
WDK-X03	Saucisse colle et calfatage noir - 600ml - 1 kg	1,2 / m <sup>2</sup>	23,01 €		
WDK-X03-2	Cartouche colle et calfatage noir - 290ml - 0,48 kg	2,5 / m <sup>2</sup>	13,63 €		
WDK-X04	Saucisse colle et calfatage blanche - 600ml - 1 kg	1,2 / m <sup>2</sup>	27,03 €		
<b>Outillage</b>					
WDK-X05	Spatule crantée		1,35 €		
WDK-X06	Pistolet applicateur pour colle en saucisse		71,76 €		
WDK-X07	Rouleau de marouflage extensible		52,66 €		
WDK-X08	Bande adhésive de masquage	50m	2,87 €		
WDK-X08a	Bande adhésive de masquage 3M Extérieur	50m	6,49 €		
WDK-X09	Sécateur DEK-KING (53mm)		48,62 €		
WDK-X10	Cutter DEK-KING		47,60 €		
WDK-X12	Lames droites de Cutter (par 5)		2,30 €		
WDK-X14	Lames incurvées de Cutter (par 5)		2,87 €		

**Les frais de port seront calculés départ Ambon vous seront communiqués en fonction du poids total et du lieu de livraison**

Ce tarif est donné à titre indicatif et est susceptible de modifications à tout moment sans préavis

**Condition de règlement :** à la commande, net et sans escompte

Nos prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans préavis

TOTAL TTC

PORT TTC

**MONTANT TOTAL TTC**

dont TVA 19,6%


## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Article 1 :** Toute commande, quelque en soit la forme, implique de la part du client l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente qui s'appliquent de plein droit et à l'exclusion de toute mention contraire non expressément agréée par nos services.

**Article 2 :** Les offres faites par nos services ne constituent engagement de notre part que lors de leur confirmation par écrit.

**Article 3 - Prestations de service :** Nos offres de prix sont valables deux mois, pour autant que l'objet de la prestation devisée n'ait pas subi de modification significative susceptible d'affecter le coût de celle-ci (aménagement, dégradation, déplacement...). Dans ce cas, un nouveau devis serait réalisé et soumis à l'acceptation du client.

**Article 4 - Délais :** Nos délais sont donnés à titre indicatif, ils ne constituent aucun engagement de notre part. En aucun cas, nos services ne pourraient être tenus pour responsables d'un éventuel retard dans l'exécution d'une commande et aucune pénalité ou contrepartie ne pourra être réclamée par le client.

**Article 5 – Conditions de règlement :**

- Prestations de service : Versement d'un acompte de 30 % du montant total payable à la commande, le solde payable à la livraison ou à la réception des travaux, sauf mention contraire.

- Vente de produits : Sauf disposition aux présentes conditions de vente ou convenues entre les parties lors de la commande et figurant sur la facture, le délai de règlement est fixé à 30 jours net date de facture. Le vendeur se réserve la possibilité de subordonner l'acceptation d'une commande à la perception d'un acompte. Dans le cadre d'une première affaire, un règlement comptant est exigé à la commande.

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

**Article 6 :** L'acceptation d'une commande par nos services nous engage à mettre en œuvre les moyens prévus par cette commande et ne peut en aucun cas constituer une obligation de résultat.

**Article 7 :** Le client s'engage à nous signaler expressément toute modification subie par l'objet de la prestation (transformation, réparation, peinture...), ceci afin que nous puissions prendre toute disposition adaptée. En aucun cas nous ne pourrions être tenus pour responsables de quelque dégradation que ce soit due à un défaut d'information de nos services.

**Article 8 :** Il est de la responsabilité du client de mettre à notre disposition l'objet de la prestation de façon facilement accessible en tous points, et cela en toute sécurité pour celui-ci et pour l'opérateur. En aucun cas, nous ne pourrions être tenus pour responsable en cas de manquement à cette clause.

**Article 9 : Le défaut de paiement** d'une facture à son échéance rend immédiatement exigible le paiement de toutes les sommes dues, même non échues.

Nous nous réservons par ailleurs le droit de suspendre toute prestation en cours et toute livraison jusqu'au paiement intégral de notre créance.

Les termes de paiement ne peuvent être retardés pour quelque prétexte que ce soit, même litigieux.

Tout retard de paiement entraîne l'application immédiate d'un intérêt au taux de 1.5 % par mois, calculé jour par jour de l'échéance prévue au règlement définitif, sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

**Article 10 : Réserve de propriété :** Conformément à la loi n° 80 335 du 12 mai 1980, les marchandises livrées restent la propriété du Chantier Naval des Vénètes jusqu'à leur paiement intégral.

En cas de non paiement d'une seule échéance, Le Chantier Naval des Vénètes pourra procéder à la récupération des marchandises et conservera à titre de dommages et intérêts les acomptes éventuels déjà versés.

**Article 11 : Délai de rétractation :** Pour la vente de produits par correspondance le client particulier ou professionnel (excepté revendeurs ou distributeurs) pourra faire valoir son droit de rétractation pendant une durée de 7 jours francs à compter de la livraison, sans justification pour des produits n'ayant pas été ouverts. Les produits devront être retournés dans leur emballage d'origine. Les frais de livraison et de retour des produits restent à la charge du client.

**Article 12 : Reprises, échanges :** Nous ne reprenons ni n'échangeons les produits livrés sauf accord préalable du vendeur, par contre, les produits endommagés lors du transport ou présentant un défaut de fabrication pourront être échangés.

**Article 13 : En cas de litige,** il est fait expressément attribution de compétence au Tribunal de Commerce de Vannes, ou à défaut, de l'instance compétente de la juridiction de Vannes.